

PromoSanté

— PAYS DE LA LOIRE —

Espace collaboratif d'expertise et de ressources

Appel à communications pour
les rencontres régionales de PromoSanté Pays de la Loire

Réduire les Inégalités Sociales de Santé : oser penser, oser agir

« Et vous, qu'est-ce que vous faites pour contribuer à réduire les ISS, ou pour ne pas les aggraver ? »

PromoSanté Pays de la Loire organise le **5 décembre 2019** ses Rencontres Régionales en Promotion de la Santé, à Nantes.

Les Rencontres Régionales ont pour objectif de renforcer la qualité des décisions et interventions en promotion de la santé par :

- la diffusion de connaissances régionales et nationales : concepts, données épidémiologiques, socio-anthropologiques et probantes, recommandations,...
- la présentation d'outils et de repères méthodologiques
- le partage d'expériences de terrain

Cette première édition porte sur les stratégies d'intervention en faveur de la réduction des Inégalités Sociales de Santé (ISS).

PromoSanté Pays de la Loire est un espace collaboratif d'expertise et de ressources en promotion de la santé. Il rassemble actuellement sept membres : l'ANPAA, la Fédération Addiction, l'IREPS, la Mutualité Française, l'ORS, le Planning Familial et SIS Animation.



Vous avez dit Inégalités Sociales de Santé ?

Les inégalités sociales de santé (ISS) font référence aux relations entre la santé et l'appartenance à une catégorie sociale et s'expriment par des différences systématiques, évitables et importantes de santé entre des groupes de populations. Elles ne sont ni justes, ni naturelles. Elles résultent d'une conjugaison de facteurs défavorables (chômage, difficultés financières et problèmes pour se loger, isolement social,...).

Ces inégalités concernent toute la population et ne se réduisent pas à une opposition entre les personnes les plus défavorisées et les autres. L'état de santé des populations est corrélé à la position dans la hiérarchie sociale .

La France s'est dotée d'un système de santé ayant favorisé l'amélioration de l'espérance de vie et de l'état de santé. Pourtant les ISS ont tendance à se creuser en France et y sont plus importantes que dans les autres pays européens. Aujourd'hui, la réduction des ISS est une priorité de santé publique comme en témoignent la [Stratégie Nationale de Santé 2018-2022](#) et plus localement, le [Projet Régional de](#)

[Santé 2018-2022](#) arrêté par l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire, qui la positionne dans ses 6 priorités régionales.

Au niveau local, rares sont les actions qui affichent explicitement cette priorité. Or, ne pas interroger les inégalités sociales de santé entraîne un risque de les aggraver...

Quel que soit notre niveau ou notre champ d'intervention, comment concrètement mettre notre pratique au profit de la non-aggravation ou de la réduction des ISS ?

Les
Rencontres
Régionales de
PromoSanté
s'articuleront
autour de
3 axes :

1

**Comprendre
ensemble**

2

**Echanger
sur le
« Comment Faire ? »**

3

**S'appropriier
des outils pour
sa pratique**

L'appel à communication concerne particulièrement les 2 derniers temps, mais toute communication jugée pertinente pour alimenter le champ « comprendre ensemble » sera étudiée.



A qui s'adresse l'appel à communications ?

Cet appel à communication s'adresse aux acteurs locaux, régionaux et nationaux :

- Professionnels,
- Bénévoles d'association,
- Collectifs d'usagers, habitants et citoyens,
- Elus,
- Chercheurs.

Les acteurs de tous les domaines sont concernés par la réduction des ISS : éducation, social, urbanisme, secteur économique, insertion, logement, travail, offre de santé...



Thèmes des communications

Nous sollicitons VOS témoignages pour alimenter les échanges, sur les réussites mais aussi les échecs et les difficultés rencontrées dans la réduction / non aggravation des ISS, autour des thèmes suivants :

- Les politiques locales, notamment celles qui agissent sur les conditions de vie : logement, éducation, emploi, etc.
- La petite enfance
- La santé communautaire
- La participation et la mobilisation des acteurs et des habitants
- Le développement du pouvoir d'agir, de l'empowerment
- La création de partenariats innovants, de dynamiques intersectorielles
- La littératie
- L'équité
- L'universalisme proportionné (démarche qui profite à tous et spécifiquement aux plus fragiles)
- Les démarches d'aller vers

D'autres thèmes peuvent être proposés dès lors que le lien avec les ISS est explicite.

Points forts des communications (non obligatoires) :

- Utilisation d'outils pratiques et appropriables par les acteurs de la promotion de la santé, à des niveaux et dans des champs d'intervention divers
- Présentation d'une action ou de travaux ayant (eu) lieu en Pays de la Loire



Format des communications

Le comité de sélection est ouvert à différentes propositions de format : communication orale / écrite / affichée, vidéo, atelier, scénette,...

Seront favorisés les formats :

- Interactifs avec le public et visant l'appropriation concrète des résultats dans les pratiques de promotion de la santé
- permettant le témoignage des bénéficiaires / usagers (supports numériques possibles)
- permettant le témoignage d'acteurs clés issus de champs autres que de la santé



Soumission des propositions

Nous vous remercions de nous faire part de votre action, projet ou démarche, **avant le 1^{er} juin 2019**. Plus d'une communication peut être soumise par communiquant.

Quelques questions pour guider votre proposition et alimenter la réflexion collective :

- Comment s'appelle l'action, le projet, la démarche que vous souhaitez présenter ?
- Quelle est l'histoire de cette action : pourquoi a-t-elle été créée ?
- Avec qui, pour qui mettez-vous en œuvre cette action (partenaires, acteurs, bénéficiaires) ?
- A quel thème de la liste ci-dessus fait-elle référence ?
- En quoi cette action permet-elle de réduire les ISS ou de ne pas les aggraver ? Quels sont les mécanismes en jeu à votre avis ?
- Qu'est-ce qui fait que ça fonctionne ? Quels sont les obstacles rencontrés ?

N'oubliez pas de préciser :

- Quel est le format que vous aimeriez utiliser pour présenter cette action ? Avec quels supports ? Avec qui souhaitez-vous présenter cette action ?
- Qui êtes-vous ? Quel rôle avez-vous dans l'action ? Quels sont vos coordonnées ?
- Quelques mots sur la structure portant l'action ? (si pertinent)



En pratique

Nous attendons de préférence un écrit de 2 pages maximum, mais tout autre format de soumission est le bienvenu (vidéos, articles,...), après prise de contact avec l'organisateur. Parlons-en !



Contact / Envoi des soumissions **avant le 1^{er} juin 2019**

Marjorie NICOL
Chargée de missions IREPS Pays de la Loire
mnicol@irepspd.org
02 40 31 16 90



Sélection des soumissions

Chaque proposition sera étudiée sur la base des critères suivants :

- Originalité et créativité
- Clarté du contenu
- Contribution à la diversité des thèmes abordés
- Pertinence en termes de résultats et conclusions
- Pertinence pour l'appropriation des méthodes, outils et concepts dans les pratiques

Les soumissions seront étudiées par un groupe composé de représentants de PromoSanté et des partenaires engagés dans la lutte contre les ISS et impliqués dans le Comité d'organisation des Rencontres Régionales.

A l'issue de la sélection, une réponse sera apportée aux contributeurs pour chaque soumission avant le 23 septembre 2019.

PromoSanté
— PAYS DE LA LOIRE —
Espace collaboratif d'expertise et de ressources



Avec le soutien financier et institutionnel de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire et du Conseil Régional des Pays de la Loire

Avec le concours du comité d'organisation : Valérie Guitet et Béatrice Beaudouin, ANPAA Pays de la Loire - Gérard Boussin, Ville d'Angers - Julie Gardé, Région Pays de la Loire - Marjorie Nicol et Elise Quélenec, IREPS Pays de la Loire - Marc Schoene, Institut Renaudot - Eric Breton, EHESP - Patricia Sarau, Ville de Nantes - Noémie Dekeuwer, SIS-Animation - Nadine Aurillon Van Den Broucke, ATD Quart Monde